



**COMITE-DIRECTEUR
LIGUE DU BÉARN
Pau – Centre Nelson Paillou
Jeudi 16 janvier 2014 à 18h30
Procès-verbal**

Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé
LOLIBE	Gilles	X		
MERCADER	René	X		
MORAND	Claude	X		
PEYRAUBE	Joël		X	
LAVIE CAMBOT	Anita	X		
CHEVALIER	Morgane	X		
LABERDESQUE	Jean	X		
GOUAILLARD	André	X		
URBISTONDO	Michel	X		
BARZU	Jean			X
LABONNE	Yannick	X		
LAGARDERE	Camille	X		
JULIAT	Jean Louis	X		
IRIBARNE	Patrick	X		
LOU POUYOU	Eric	X		
ITOIZ	Sébastien			X
DE FERRON	Antoine			X
HARCAUT	Jean			X
FOURNIE	Julien	X		
LAGARDERE	Yannick		X	
CATHALA	Serge			X
SALLE	Didier			X
LACLOTTE	Carine	X		
TAUZIN	Jacques		X	
LARRAMENDY	Karine			X
NICOLAU	Michel			X
DUCAP	Eric	X		
MOURA	Pierre	X		
CHRISOSTOME	Véronique	X		
PELLEGRINI	Patrice		X	
PEREZ	Marc		X	
CAZADEBAT	Raymond		X	

Présents : 18 Excusés : 8 Absents : 6

Ouverture de la séance à 18H45

1. Mot du Président

Le président tient à rappeler aux responsables des sous-commissions que pour le bon fonctionnement de celles-ci, il est nécessaire de préparer les réunions de mise en place des calendriers plus en amont. Ainsi, avant que la sous-commission se réunisse, les éléments suivants doivent être déterminés : classement de l'année précédente, composition des poules pour les séries dont le nombre d'équipes n'évolue pas et calage des phases finales en accord avec le calendrier du championnat de France.

En cours de championnat, il est nécessaire de s'assurer que l'ensemble des résultats est arrivé (appliquer le règlement si nécessaire) et de la disponibilité des installations pendant les phases finales.

2. Commission Sportive Générale

2.1. Phases finales

Le président de la C.S.G, Jean Laberdesque, propose un allègement pour la mise en place des phases finales afin de faire face aux disponibilités des installations par rapport à la croissance du nombre d'équipes engagées. Il propose que le premier nommé reçoive jusqu'au ¼ de finales inclus et qu'en cas de litige, la ligue tranche le mercredi au plus tard.

La motion est votée applicable pour la saison 2014.

2.2. Quota 1^{ère} série Paleta Pelote de Gomme Pleine Trinquet Homme

Julien Fournié, pour la sous-commission Paleta Pelote de Gomme Pleine Trinquet Homme, propose de mettre à l'étude le passage du quota 1^{ère} série de 16 équipes à 20 en s'assurant que 20 équipes engagées en championnat ont bien un niveau correspondant à celui de la Nationale B.

Pour la saison 2014, le quota de la 1^{ère} série reste à 16 équipes et un barrage entre les 13^{ème} et 14^{ème} de la 1^{ère} série et les ½ finalistes de la 2^{ème} série sera réalisé afin d'augmenter le brassage en 1^{ère} série.

2.3. Demande de l'Esquiule Athletic Club

Suite au refus de la commission Paleta Pelote de Gomme Pleine Trinquet Homme d'intégrer 2 équipes de l'Esquiule Athletic Club directement en 1^{ère} série, l'E.A.C reformule une demande pour l'intégration de ses 2 équipes en 2^{ème} série.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité le refus de cette demande, en accord avec le règlement de la Ligue du Béarn.

2.4. Vœux proposés par Michel Nicolau pour la Ligue du Béarn à la F.F.P.B

Les vœux proposés abordent les points ci-dessous :

- harmonisation de la composition des poules de Nationale A et B Hommes/Dames
- proposition d'amendes pour les équipes forfaitaires
- proposition d'un nouveau calendrier pour ne pas faire chevaucher les spécialités d'une même installation
- proposition d'une formulation sur le statut d'un titulaire et d'un remplaçant.

3. Intervention de Valentin Birou : bilan, projet

Présentation par Valentin du bilan de ses missions sur ses 6 premiers mois d'activités :

- intervention sur 11 écoles primaires et 6 centres de loisirs
- rencontre avec les éducateurs de 6 écoles de pelote, recensement de leur besoin et mode de fonctionnement

Projet :

- continuité de l'intervention dans les écoles
- réalisation de sessions de formation pour l'obtention du Brevet Fédéral
- réalisation d'une plaquette de présentation de la Ligue du Béarn afin d'engager des démarches de partenariat et démarchage auprès des entreprises pour mise en place de journées découvertes
- préparation, pour début septembre, d'une cérémonie de récompenses au club le plus titré par installation ainsi qu'aux joueurs ayant participé à des compétitions internationales avec invitation des différents partenaires
- réalisation d'un Cahier des Charges pour les finales afin d'accompagner les clubs qui les reçoivent : préparation de l'ensemble des documents administratifs fournis via une clé USB, affiches de signalisation de l'événement...
- journée découverte de Paleta Cuir Trinquet le 16/02/2014 à Oloron pour les Poussins – Benjamins – Minimes

4. Commission des juges arbitres : problème à Orthez

Suite au comportement inadmissible d'un joueur auprès des arbitres au cours des finales Nationale A de Paleta Cuir à Orthez, la commission a évalué la sanction à 4 mois de sursis et 1 an de mise à l'épreuve.

Le président de la Ligue du Béarn propose que la Ligue du Béarn continue à accueillir des parties de Championnat de France Paleta Cuir mais qu'aucun arbitre de Ligue du Béarn ne sera convoqué pour l'arbitrage des parties de ce joueur.

La commission des juges arbitres refuse cette motion et souhaite continuer à être présente à l'arbitrage de l'ensemble des parties jouées en Béarn.

5. Logiciel

La secrétaire de la Ligue du Béarn, Alexandra Bounaud, a participé le 16 janvier 2014 à une formation à Hasparren sur l'utilisation du logiciel de la Ligue du Pays Basque, logiciel qui doit être mis en application à la Ligue du Béarn pour la saison 2014-2015.

Le logiciel est mis à l'essai sur les prochains championnats de la Ligue du Béarn afin d'assurer sa prise en main.

6. Commission finance

Le trésorier de la Ligue du Béarn, André Gouillard, propose la création d'une commission des finances, commission devant réaliser les actions suivantes :

- réalisation des demandes de subventions
- préparation du budget prévisionnel
- regard sur les comptes

Le Comité Directeur vote à l'unanimité la création de cette commission qui est composée de A.Gouillard, M.Urbistondo, G.Lolibé, C.Lagourgue et Mr Mandagaran (expert comptable).

7. Questions diverses

La municipalité de Billère souhaite récupérer les locaux loués par la Ligue du Béarn et lui a donc demandé de quitter les lieux le plus rapidement.

La Ligue du Béarn est actuellement en recherche active d'un nouveau local.

Fin de réunion 21h00